

**Appel de Marrakech de la Communauté éducative francophone
en développement durable - « PAS DE TRANSITION SANS EDUCATION »**

« L'éducation, un incontournable des négociations de la COP 22 »

« L'éducation, à l'agenda des solutions de la COP 22 »

« L'éducation, une mention dans la déclaration finale de la COP 22 »

La COP 21 dans son article 12 énonce « *qu'il convient d'améliorer l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès à l'information [...]* ». L'heure est venue de le mettre en œuvre. Nous, acteurs du monde éducatif francophone en développement durable, demandons que, dans un esprit de coopération interculturelle, l'éducation soit un incontournable de la COP 22. Nous demandons que cet article s'incarne dans les négociations et que ses énoncés soient inscrits dans l'agenda des solutions ainsi que dans la déclaration finale.

L'éducation est la clef du changement ...

Alors que le changement climatique génère des tensions et des événements brutaux et que les plus vulnérables sont aussi les plus impactés, seule l'éducation permet de penser et de construire le changement dans une perspective non-violente.

L'éducation est fondamentale dans la construction d'une culture du vivre et du survivre ensemble. Elle permet de partager une communauté de destin, d'interroger et de refonder les modes de vie, de co-construire des solutions innovantes et contextualisées aux défis du présent.

L'éducation elle-même doit être questionnée car de nouvelles compétences, de nouveaux métiers sont à construire autour de la complexité, de la prospective, de l'altérité, et d'une éthique du faire-ensemble. L'éducation se doit d'être le garant contre des dérives tant relativistes que dogmatiques.

C'est la formation au jugement qui est visée dans la perspective du savoir et pouvoir-agir, individuellement et collectivement, au bénéfice des territoires et des populations.

... sous 3 conditions majeures

L'engagement doit être pris de bâtir une Communauté Educative Internationale en Développement Durable (CEIDD) afin d'affirmer que l'éducation doit être « forte », dans une perspective de transformation visant le développement des capacités des individus à devenir auteurs et acteurs de leur avenir commun.

L'engagement doit être pris de reconnaître les expériences éducatives de terrain, de les valoriser et d'en partager les éléments les plus significatifs.

L'engagement doit être pris de donner les moyens structurels et financiers à cette communauté (CEIDD). Il s'agit de mobiliser l'intelligence collective et de développer les recherches en éducation permettant de problématiser la question du changement climatique, de mobiliser les concepts fondamentaux par la formation dans la perspective du pouvoir d'agir et de la participation des populations.

Vous, décideurs et acteurs politiques de la COP 22, votre engagement à intégrer l'éducation dans vos actions politiques, sera déterminant pour l'avenir et marquera l'histoire.

